

Communiqué :

Plan d'action algues vertes : les associations sur leur faim

Aujourd'hui avait lieu une réunion importante de la jeune Commission Locale de l'Eau (CLE) de la baie de Douarnenez. Au menu, le vote final d'approbation du projet de territoire à très basse fuite d'azote qui doit être la contribution clé au volet préventif du Plan régional algues vertes décliné ici pour la baie de Douarnenez. En jeu, atteindre une baisse de 30 % des flux de nitrates dans les cours d'eau d'ici le 31 déc 2015 et atteindre de tomber sous les 10 mg/L à horizon 2027, le seul à même de garantir la disparition de cet affreux cancer de nos eaux.

Ce 4ème projet qui intervient peu de temps après celui de la baie de La Forêt Fouesnant aura permis aux représentants associatifs Nicole Le Gall pour la protection de la nature (Eau et Rivières), Jean Boucher pour les consommateurs (CLCV) et Paul Hascoet pour l'agriculture durable (GAB) d'exprimer leur déception en se prononçant contre, lors du vote. Car s'ils sont d'accord avec l'objectif de réduire de 200 tonnes les fuites d'azote d'ici 3 ans, ils le sont moins sur la hiérarchie des actions et leurs gouvernances.

Ils dénoncent la dérive d'un projet qui met en avant la création de 5 unités de méthanisations comme principal mode d'action de la reconquête (objectif : 90 t) loin devant l'évolution des pratiques agronomiques et des systèmes de production (seulement 5 % de conversion à la bio) (objectif : 50 t). C'est pour eux le signal d'un système qui ne souhaite pas se réformer, et préfère encore donner la priorité à la concentration des moyens de production et à l'industrialisation de l'élevage.

S'ils se félicitent que des actions sur les milieux naturels soient engagées et particulièrement la restauration de zones humides dégradées ou cultivées, ils ne cachent pas leur regret que la plupart des clés d'action et de conséquents financements soient confiées à la Chambre d'agriculture qui, il y a encore moins d'un an, niait presque les responsabilités agricoles dans le phénomène.

Le vendredi 4 mai 2012

Nicole Le Gall (ERB) contact 06 80 87 85 55
Jean Boucher (CLCV)
Paul Hascoet (GAB)